

SÉANCE DU 19 SEPTEMBRE 2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

L'an deux mille vingt-deux, le dix-neuf septembre à quatorze heures, le Comité Syndical, s'est réuni à l'Hôtel d'Orléans à Albi, après avoir été convoqué par le Président conformément aux dispositions des articles L.2122-8 et L.2121-10 à L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de convocation :

13 septembre 2022

Date d'affichage :

13 septembre 2022

Nombre de délégués

en exercice : 60

Délibération n° : 19092022 / 2.3**Nombre de voix délibératives :**

42 : Délibération n°1 et n°2.1

44 : Délibérations n° 2.1 à n° 6.7

Membres titulaires présents : 35

Alain ASTIE (pouvoir de Didier GAVALDA), Denis BAYLE, Jacques BIAU (pouvoir de Pierre ESCANDE), Alain BOUISSET, Sylvain CALS, Alain CLERGUE, François COLLADO, Alex DE NARDI, Jean-Luc ESPITALIER, Jean ESQUERRE, Jean-Marc FEDOU, Lionel GERVAUX, Gilles GINESTET, Gaëtan GÖBBELS, Jean-Pierre GOS, Christian HAMON, Frédéric ICHARD (pouvoir de Michel BUFFEL), Xavier ICHARD, Eric LEROUX, Nicolas LEROUX (pouvoir de Vincent COLOM), Didier MAHOUX (pouvoir de Patrice JACQUET), Jacques MAURY, Daniel MAYNADIER (pouvoir de Franck MONNERET), Marc MONTAGNÉ, Alain OURLIAC, Jean-Claude PINEL, Vincent RECOULES, Francis REMIOT, Michel SABLAYROLLES (pouvoir de Jean-François FALGAYRETTES), Jean-Marc SOULAGES, Jean-Marc TARROUX, Didier VALAX, Jean-Claude VERNIER, Myriam VIGROUX, Olindo VIVAN.

Membres titulaires représentés : 2

Christian CAYRE (représenté par Jean-Louis ROUSSEL), Elian COMENT (représenté par Martine HOUDET).

Membres suppléants présents : 2

Jean-Louis ROUSSEL (représente Christian CAYRE), Martine HOUDET (représente Elian COMENT).

Membres titulaires excusés ayant donné pouvoir : 7

Michel BUFFEL (pouvoir à Frédéric ICHARD), Vincent COLOM (pouvoir à Nicolas LEROUX), Didier GAVALDA (pouvoir à Alain ASTIE), Pierre ESCANDE (pouvoir à Jacques BIAU), Jean-François FALGAYRETTES (pouvoir à Michel SABLAYROLLES), Patrice JACQUET (pouvoir à Didier MAHOUX), Franck MONNERET (pouvoir de Daniel MAYNADIER).

Membres titulaires excusés : 16

Jean-Paul ALRAN, Jean-Charles BALARDY, Bernard BARRIER, Jean-Luc DARGEIN-VIDAL, Michel FARENC, Sylvain FERNANDEZ, Serge GAVALDA, Emile GOZE, Joël IMBERT, Frédéric JOURDE, Alain LEMONNIER, Marc MADERN, Noël MEYSSONNIER, Jean-Paul RAYSSAC, Jacques SALVETAT, Mickaël VIATGE.

Objet : Remplacement d'un membre de la Commission Consultative des Services Publics Locaux

Monsieur le Président rappelle que conformément l'article L. 1413-1 du Code général des collectivités territoriales, une Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) a été mise en place parmi les diverses instances du Syndicat.

Composée d'élus du SDET et de représentants d'associations locales, Monsieur le Président précise que cette commission a pour vocation d'informer et consulter les usagers du territoire sur la création, le fonctionnement et l'amélioration des services publics locaux.

Monsieur le Président expose que parmi les 10 membres titulaires désignés par délibération le 1er octobre 2020 (n° 01102020 / 9.1), 2 sièges sont désormais vacants suite aux mouvements ayant eu lieu au sein du Comité syndical en début de mandat (démissions et décès).

Il précise que compte tenu des dispositions énumérées ci-dessus, il y a lieu de désigner 2 nouveaux membres titulaire pour siéger à la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) du SDET, et par la suite de remplacer les sièges des membres suppléants qui seront laissés vacants.



Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil syndical :

- **Désigne** les membres suivants pour siéger au sein de la Commission Consultative des Services Publics Locaux du SDET :

MEMBRES TITULAIRES	MEMBRES SUPPLEANTS
Gaëtan GÖBBELS	Myriam VIGROUX
Lionel GERVAUX	

- **Prend acte** de la nouvelle composition de la Commission Consultative des Services Publics Locaux du SDET

MEMBRES TITULAIRES	MEMBRES SUPPLEANTS
Gaëtan GÖBBELS	Myriam VIGROUX
François COLLADO	Olindo VIVAN
Didier MAHOUX	Nicolas LEROUX
Lionel GERVAUX	Vincent RECOULES
Jacques BIAU	Bernard BARRIER
Jean-Charles BALARDY	Patrice JACQUET
Jean-Marc FEDOU	Christian HAMON
Noël MEYSSONNIER	Eric LEROUX
Alain OURLIAC	Jean-Paul RAYSSAC
Sylvian CALS	Vincent COLOM

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Au registre figure la signature et la liste des membres présents.

Certifié conforme
A Albi, le 19 septembre 2022

Le Président,
M. Alain ASTIE


